Algérie : les pharmaciens d’officine ne décolèrent pas !

Abderrahim DERRAJI - 2019-05-21 19:38:35 - Vu sur pharmacie.ma

Les officinaux algériens ont tenu un sit-in le 20 mai devant le ministère de la Justice en réaction à la condamnation de leur consœur qui a écopé de 10 années de prison ferme pour «vente frauduleuse de psychotropes». «Il s’agit de défendre notre honneur et celui de la profession. Aucun pharmacien aujourd’hui n'est à l’abris d'une accusation, d'une condamnation ou d'un emprisonnement» a déclaré M. Mesaoud Belambri, président du Syndicat national des pharmaciens d’officine (SNAPO). Les pharmaciens algériens attendent l’actualisation de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l’usage illicite et du trafic de stupéfiants et de substances psychotropes qui est devenue anachronique avec la réalité de la pratique officinale. Cette Loi prévoit dans son article 3 la publication la publication au Journal Officiel du tableaux de classification des psychotropes, malheureusement, valeur aujourd’hui, ce tableau n’est toujours pas publié. Pour faire valoir leurs revendications, les pharmaciens prévoient une série d’actions, notamment une grève le 29 mai de 8h à 12h.

>